



L'expression
des savoir-faire

POLE BTP

BP Peintre applicateur de revêtements

Code diplôme : 450-23315

Code RNCP : 32235

Date d'enregistrement de la certification : 13/05/2016

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse

Public visé

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes à partir de 15 ans, sous conditions, jusqu'à 29 ans* révolus
- Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge.
- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise nécessitant d'obtenir le diplôme pour une activité réglementée sans limite d'âge (dispositif particulier. Nous contacter)

**possibilité de porter l'Age maximum à 34 ans révolus sur des poursuites d'études déjà réalisées en apprentissage, cas spécifiques – nous contacter*

Par la voie de la formation continue :

- Salariés/Salariées
- Demandeurs/Demandeuses d'emploi
- TNS – Indépendants/indépendantes

Qualités requises : Minutieux, précis et polyvalent, le **peintre en bâtiment** sait s'adapter à tout type de chantier, travailler en équipe et, par son goût pour la décoration et sa sensibilité à l'harmonie des couleurs, conseiller judicieusement le client

Prérequis

- Accès sous condition de diplôme : être titulaire du CAP peintre applicateur de revêtements ou justifier d'une expérience professionnelle soutenue
- Niveau cap et bonne maîtrise des compétences clé de base (mathématique, français) pour l'accès par la voie de l'apprentissage et de la formation continue.

Modalités d'accès

- Etude personnalisée du projet professionnel, entretien de représentation du métier et dossier d'inscription
- Test de positionnement enseignement général et professionnel (adapté suivant le niveau)
- Pour les contrats en alternance : validation d'un partenariat avec une entreprise assurant le temps de formation professionnel et être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche du contrat d'alternance

Objectifs/ Capacités Professionnelles

Le titulaire du brevet professionnel "Peintre applicateur de revêtements" intervient essentiellement dans le cadre de travaux de rénovation, d'amélioration de l'habitat et de travaux neufs.

Objectifs

Il met en œuvre des peintures, des revêtements, des produits à effets décoratifs, à l'intérieur des bâtiments (logements individuels, collectifs, locaux industriels et tertiaires), souvent dans des locaux occupés et à l'extérieur sur façade. Il est amené à exercer des activités à caractère esthétique (couleurs, matières, textures, etc..), à caractère technique de mise en œuvre (matériaux, revêtements, etc..) et à caractère organisationnel (organisation rationnelle du poste de travail), qui lui permettront de conseiller le client.



L'expression
des savoir-faire

POLE BTP

Il prépare la réception du chantier, les impératifs de qualité technique et esthétique, de délais et de résultat économique l'obligent à effectuer, à chaque phase, un contrôle du travail et à signaler les anomalies constatées.

Enfin, il exerce son activité dans le respect des règles de l'art relatives à la mise en œuvre des matériaux en garantissant la santé, la sécurité des intervenants, la qualité de vie au travail et le respect de l'environnement.

Durée et Délai d'accès

2 ans/ 3290 h dont 800 h en centre de formation et 2490 h en entreprise : La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant/apprenante et sa voie d'accès à la formation.
Entrée en formation : A déterminer à l'issue du positionnement de l'entretien concernant le projet professionnel de l'apprenant/apprenante
Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants/apprenantes

Méthodes mobilisées

Rythme alterné en centre de formation et entreprise
Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage
Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal
Livret de suivi/apprentissage - Visite en entreprise
Séances de tutorat/Accompagnement individualisé
Réunions pédagogiques

Accessibilité Handicap

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Retrouver toutes nos informations sur la page dédiée sur notre site internet www.cfa2b.fr
Référént Handicap au 04 95 59 20 30 ou au 06 16 55 22 62 ou par mail à referent.handi@cfa2b.fr

Mixité

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

Contenu pédagogique

Connaissances et Acquisition de compétences professionnelles

Étude et préparation d'un ouvrage

Collecter et classer des informations
Analyser et décoder des documents techniques
Réaliser un diagnostic de l'existant, des relevés
Proposer des solutions adaptées
Quantifier les besoins pour un ouvrage
Evaluer les risques et proposer les mesures de prévention

Réalisation de croquis techniques

Réalisation d'un projet esthétique et décoratif

Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
Rechercher et traduire graphiquement des propositions esthétiques

Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise

Sécuriser les déplacements
Réaliser l'installation de chantier
Installer et sécuriser les postes de travail en hauteur et les moyens d'accès
Réaliser des raccords



L'expression
des savoir-faire

POLE BTP

Replier le chantier
Communiquer avec les interlocuteurs du chantier
Animer une petite équipe
Rendre compte de ses interventions
Effectuer des contrôles

Assurer la maintenance préventive des matériels

Réalisation de travaux de finition

Organiser la zone d'intervention

Préparer les supports

Implanter, tracer

Poser des profils, des éléments de décoration

Appliquer les produits

Poser les revêtements muraux

Réalisation de travaux spécifiques : poser de revêtements de sols

Réalisation de travaux spécifiques : traiter des façades

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied

Enseignement général

- Expression et connaissance du monde
- Mathématique-Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante

Modalités d'évaluation

Epreuves écrites et orales en ponctuel (épreuves générales et de pratiques professionnelles)

Délivrant d'un diplôme du Ministère de l'Education Nationale : Brevet Professionnel de niveau 4 Européen

Possibilité de validation par blocs de compétences : oui

Modalités d'organisation et pédagogiques

Formation en présentiel. Equipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle.

Une semaine en centre de formation (35h de cours par semaine)

Horaires en centre de formation : 08h30-12h00 13h30-17h00 (13h-16h30 le vendredi)

Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif.

Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises

Moyens techniques

Plateaux techniques et ateliers équipés, matériels et équipements adaptés et professionnels, Centre de ressources et espaces de travaux, documentations professionnelles.

Lieux de formation

Furiani au sein du CFA de Haute Corse disposant de l'ensemble des plateaux techniques et salles de cours pour les matières d'enseignement général.

Retrouvez dans notre livret d'accueil de l'apprenant toutes les informations concernant les conditions de déroulement et d'accueil de la formation.

Poursuite d'études



L'expression
des savoir-faire

POLE BTP

Le BP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions de poursuivre ses études vers :

- BP Carreleur mosaïste
- BP Menuisier aluminium verre
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation

N'hésitez pas à échanger avec notre service d'accueil, d'information et d'orientation pour obtenir les informations de poursuite d'études.

DAIOS

04 95 59 21 06 ou anne-lise.retali@cfa2b.fr

04 95 59 20 35 ou frederique.guaitella@cfa2b.fr

04 95 59 21 07 ou julia.galli-storai@cfa2b.fr

Perspectives professionnelles

Le secteur du BTP est très dynamique et la recherche en ouvrier qualifié importante. Le jeune peintre n'aura donc aucun mal à trouver un emploi.

Hormis créer sa propre entreprise artisanale, le peintre peut, avec l'expérience, devenir chef d'équipe, voire chef de chantier.

Autre possibilité : devenir poseur de revêtement mural collé, peintre enduiseur, peintre vitrier ou encore devenir monteur en isolation thermique externe

Equivalences

Diplôme du Ministère de l'Education Nationale : Brevet Professionnel

Niveau 4 Européen

Passerelles

Il n'existe pas de passerelle pour ce diplôme

Indicateurs de performance de cette formation

Taux d'obtention du diplôme et autres indicateurs de performance sont disponibles sur notre site internet www.cfa2b.fr dans la rubrique Etablissement, Pourquoi nous choisir

Tarifs

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant/apprenante.

Formation prise en charge par le OPCO ou CNFPT en apprentissage avec rémunération de l'apprenti/apprentie

Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Nous consulter

Contacts

Point d'information unique quel que soit la voie d'accès (apprentissage ou formation continue) : DAIOS

04 95 59 21 06 ou anne-lise.retali@cfa2b.fr

04 95 59 20 35 ou frederique.guaitella@cfa2b.fr

04 95 59 21 07 ou julia.galli-storai@cfa2b.fr

Pour aller plus loin : Référentiel détaillé et règlement d'examen

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/Peintre_applicateur_de_revetements.html